



Le Président du Conseil régional de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

Pôle d'Accompagnement des Projets Structurants
Personne chargée du dossier : Marion Legay
Fonction : Cheffe de projet communication
Courriel : marion.legay@bretagne.bzh
Tél : 02 22 51 60 32

Rennes, le 20 mai 2021

Objet : Information sur des pratiques de démarchage frauduleux liées au déploiement de la fibre optique

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Plusieurs entreprises, collectivités et particuliers bretons ont récemment reçu un courrier émanant d'un organisme proposant la réalisation de travaux d'économie d'énergie ou de raccordement au très haut débit.

La Région Bretagne, titulaire de la marque « La fibre pour tous en Bretagne – *Bretagne très haut débit* », tient à préciser que ces démarches n'ont aucun lien avec les services ou dispositifs qu'elle propose, à son initiative ou avec ses partenaires, ni avec le déploiement actuel de la fibre sur le territoire breton, réalisé à son initiative ainsi que celle des quatre départements et des 59 intercommunalités, et opéré par le syndicat mixte Mégalis Bretagne.

La Région rappelle par ailleurs que dans le cadre du déploiement de la fibre optique en Bretagne, le raccordement est réalisé par un opérateur présent sur le réseau public breton (liste sur www.thdbretagne.bzh), dès lors que le déploiement a été totalement finalisé sur un secteur donné et une fois l'abonnement souscrit.

Nous invitons donc les collectivités, les particuliers et les entreprises à faire preuve de la plus grande vigilance quant à la nature des offres proposées par ce type de structures, notamment lorsque celles-ci sollicitent des données personnelles.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sincères salutations.

Loïc CHESNAIS-GIRARD